



ÉCHÉANCIER DES INSCRIPTIONS SESSION ÉTÉ 2019

DATE	OPÉRATION
Vendredi 1 ^{er} février 2019	Envoi du guide de l'utilisateur et de l'échéancier aux directeurs des études et aux registraires (par courriel).
Lundi 4 février 2019	Date limite pour faire parvenir au SRAM par courriel à dorouette@sram.qc.ca la mise à jour des informations concernant le collège.
Lundi 4 février au Vendredi 22 février 2019	<ul style="list-style-type: none">• Saisie des informations nécessaires pour la production de la brochure des cours d'été (version électronique disponible sur le site Web du SRAM). Les collèges doivent utiliser l'interface http://cours-ete.sram.qc.ca pour cette opération.• Mise à jour des cours et création de l'offre de cours.• Transfert du fichier des étudiants du collège vers le SRAM.
Vendredi 8 mars 2019	<ul style="list-style-type: none">• Publication de l'offre de cours par le SRAM (www.sram.qc.ca). Les collèges peuvent compléter les informations requises pour leurs cours-groupes (no du groupe, état, maximum, local). Des modifications peuvent être apportées à ces paramètres jusqu'au 16 avril. Toutefois, il n'y a pas de date « butoir » pour la mise à jour du champ « maximum ».• Préinscription des élèves dans le système des cours d'été.
Mardi 30 avril 2019	Début des opérations inter-cégeps : <ul style="list-style-type: none">• 30 avril et 1^{er} mai (à partir de 9 h) : Priorité 1• 2 mai (jusqu'à 21 h) : Priorité 2• A partir du 3 mai: Inscriptions sur place seulement
Jeudi 2 mai 2019 (21 heures)	<ul style="list-style-type: none">• Date limite pour annuler un cours avec remboursement (par le collège émetteur de la commandite).• Fermeture du système des cours d'été : inscriptions - Phase 1.• Les collèges de provenance peuvent modifier en tout temps les données de préinscription de leurs étudiants.
Lundi 6 mai 2019	Ouverture de la période permettant la gestion des listes d'attente.
Mardi 7 mai 2019	Date limite pour la réception au SRAM des bordereaux d'inscription de priorités 1 et 2 accompagnés des chèques (par messagerie).
Lundi 13 mai 2019	<ul style="list-style-type: none">• Les fichiers (dossiers des étudiants) sont disponibles via le site http://cours-ete.sram.qc.ca• Les collèges récupèrent électroniquement les bordereaux d'inscription des étudiants en provenance des autres collèges inscrits dans leur collège via le système Cours d'été• Les collèges procèdent à la mise à jour des données relatives au nombre de places disponibles dans les différents groupes.
Jeudi 6 juin 2019	Le SRAM fait parvenir un chèque aux collèges qui dispensent des cours d'été dont le montant correspond aux droits de scolarité totaux des étudiants inscrits moins les coûts de système payables au SRAM (5 \$ par cours).
Vendredi 21 juin 2019	Fin des inscriptions aux cours d'été via le système du SRAM.
Lundi 26 août 2019	Fermeture du système des cours d'été. Le SRAM détruit les enregistrements des étudiants pour lesquels il n'y a pas eu d'inscriptions.